

[Texte]

As we move into the 1990s, council members will continue to be vigilant in monitoring events and issues in their areas of the country and bring to the council these issues which must be addressed at the national level and by the federal government. Together, we will continue to work to close the gaps in policies and programs, to ensure that all women's voices are present in decision-making. We will continue to seek new partnerships through consultation, discussion, and debate. The end result will not only be a society that better reflects the values of all women and men but also a society based on equality, with a finer balance.

Thank you very much for your attention and I will be very pleased to answer any questions that you have.

The Chairman: Thank you very much, Ms Simms. We appreciate the presentation you have made this morning. You have touched on a great many areas and our members will have questions for you.

Next week Bill C-43 comes before the House. I think you had indicated that you have a brief relative to the constitutionality of the abortion legislation. I think you also indicated you felt there may be grounds for a legal challenge, and I assume that is for the bill as it is in its present form. Would you enlarge on your position on that? It is perhaps timely in light of the present situation we are facing.

Ms Simms: Yes. Madame Suzanne Boivin of Montreal presented a legal opinion to this committee. We believe the bill will not stand up to a challenge under the Charter. Eli, you probably could elaborate more on the substantive arguments of Madame Boivin.

Ms Eliane Silverman (Director of Research, Canadian Advisory Council on the Status of Women): I cannot actually elaborate on them. Would you like us to send you over immediately that analysis? It is based on security of the person analysis, and this particular legal opinion does suggest, as our presentation this morning indicates, that there are some issues about this. . . I am sorry; it is an argument that I personally cannot recapitulate very well. However, we can send that along to you immediately.

• 1015

The Chairman: Thank you. At this time, I think all the information members have at their disposal in making the decisions they will have to make in the next week or two is probably important.

Ms Greene (Don Valley North): I certainly appreciate your comments. I think you are a very eloquent spokeswoman for women's issues. Your council is certainly addressing a great number of them. There are some that I am particularly interested in at the moment, the question of child poverty in particular. You said you had written a brief on this. Are you presenting it to our subcommittee?

[Traduction]

Tandis que nous abordons les années 90, les membres du Conseil continueront à suivre de près les événements et les problèmes de leur région afin de faire part au conseil des questions qui devront être traitées au niveau national et par le gouvernement fédéral. Ensemble, nous continuerons à travailler à combler les lacunes existant dans les politiques et les programmes afin de faire en sorte que la voix de toutes les femmes se fasse entendre lorsqu'on prend des décisions. Nous essaierons de créer de nouvelles associations grâce à la consultation, à la discussion et au débat. Nous aboutirons ainsi non seulement à une société qui reflète davantage les valeurs de toutes les femmes et de tous les hommes mais qui ait aussi pour base l'égalité et un équilibre plus précis.

Je vous remercie de votre attention. Je serai heureuse de répondre à toutes les questions que vous avez à me poser.

Le président: Merci beaucoup, madame Simms. Nous vous remercions de votre exposé de ce matin. Vous abordez un grand nombre de domaines et les membres du comité auront des questions à vous poser.

La semaine prochaine, le projet de loi C-43 sera présenté à la Chambre. Je crois que vous avez dit avoir un exposé sur la constitutionnalité de la législation de l'avortement. Vous avez aussi laissé entendre qu'il y aurait peut-être matière à contestation juridique, et j'imagine que cela vaut pour le projet de loi dans sa forme actuelle. Pourriez-vous nous préciser votre position à cet égard? C'est peut-être le moment de le faire étant donné la situation.

Mme Simms: Oui. M^{me} Suzanne Boivin de Montréal a présenté une opinion juridique au comité. Nous pensons que le projet de loi ne résistera pas à une contestation en vertu de la Charte. Eli, vous pourrez sans doute nous en dire davantage sur les principaux arguments de M^{me} Boivin.

Mme Eliane Silverman (directrice de la recherche, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme): Je ne pourrais vous donner le détail. Voudriez-vous que nous vous envoyions immédiatement cette analyse? Elle se fonde sur l'analyse de la sécurité de la personne, et cette opinion juridique particulière montre, comme vous l'avez indiqué dans votre exposé de ce matin, qu'il y a certaines questions sur ce. . . Je regrette, je n'arrive pas à récapituler parfaitement cet argument. Mais nous pouvons vous envoyer immédiatement ce document.

Le président: Merci. Je crois que tous les documents qu'on pourra mettre à la disposition des membres du comité ont leur importance en ce moment et leur permettront d'arriver aux décisions qu'ils devront prendre la semaine prochaine ou dans les deux prochaines semaines.

Mme Greene (Don Valley-Nord): Vos remarques sont très intéressantes. Je trouve que vous vous exprimez avec éloquence sur les questions féminines. Votre conseil semble en effet s'occuper d'un grand nombre d'entre elles. Il y en a quelques-unes qui m'intéressent plus particulièrement en ce moment, et je citerai notamment la question de l'enfance pauvre. Vous avez dit avoir écrit un mémoire à ce sujet. Allez-vous le présenter au sous-comité?